

« Pour une politique d'éducation par le sport dans les quartiers populaires »

APPEL A CANDIDATURE POUR LES VILLES

Jusqu'au 10 juillet 2010

Créée en 1996, l'Agence pour l'Education par le Sport est une organisation militante qui agit avec son réseau pour favoriser et développer l'éducation et l'insertion des personnes par le biais du sport et des activités physiques.

De plus en plus de personnes sont fragilisées car la société semble démunie pour assurer l'éducation, la cohésion sociale, l'insertion sociale et professionnelle de celles-ci.

L'Agence défend l'idée précieuse que le sport est « social et citoyen ». Elle fait entendre sa voix lorsqu'il y a des dérives. Elle joue un rôle d'alerte auprès des décideurs et des institutions sur leur responsabilité sociétale.

L'Agence apporte et propose des réponses actives et militantes par le sport qui permettent de fédérer les forces vives autour d'un projet collectif d'éducation et d'insertion sociale et professionnelle.

3 PROGRAMMES

- FAIS-NOUS REVER : actions liées aux appels à projets, aux actions qui soutiennent, valorisent et encouragent tous les acteurs de l'éducation par le sport
- EDUCASPORT : actions liées à la mutualisation, aux échanges, à la capitalisation des savoir-faire (événements...).
- ANOVASPORT : actions liées à la construction de savoirs : recherches, expérimentations, études...



1) Eléments de contexte

Cohésion sociale, santé et emploi sont des objectifs évidents et importants des politiques locales. Les activités physiques et sportives peuvent contribuer à l'atteinte de ces 3 objectifs, en améliorant la santé, en favorisant le lien social et de par le potentiel d'employabilité du secteur sportif et social associatif.

Souvent menées de façon parallèle et sans concertation globale, de nombreuses actions existent à l'échelle d'un territoire. Ces actions méritent d'être mieux connues, davantage partagées et soutenues par l'ensemble des acteurs travaillant sur le champ du social et du sport au niveau local.

D'autre part, les dispositifs « politique de la ville », tels que les CUCS, ne font pas apparaître le sport comme champ d'action prioritaire. Pourtant, le sport et les activités physiques peuvent être un moyen d'action transversal pour travailler les 5 domaines des CUCS, à savoir l'habitat et le cadre de vie, l'emploi et le développement économique, l'éducation, la citoyenneté et la prévention de la délinquance, et la santé. Certains CUCS s'appuient sur des actions sportives, mais souvent en travaillant uniquement sur le lien social.

Sur tous ces sujets, depuis 2 ans, l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS), en collaboration avec le Comité Interministériel des Villes (CIV), conduit une « recherche-action sur l'impact social et éducatif des clubs sportifs dans les Zones Urbaines Sensibles ».

Fort des résultats obtenus et de ses 12 ans d'expérience, l'APELS avec le CIV proposent de mettre en place une expérimentation pour concrétiser les fruits de la recherche-action. Cette expérimentation prévue sur 3 ans va traiter de l'éducation par le sport dans les zones urbaines sensibles.

Votre collectivité souhaite :

- Contribuer localement au progrès social par la pratique physique et sportive compétitive ou non
- Faire de la pratique sportive un outil d'épanouissement et de développement personnel dans les quartiers politiques de la ville
- Expérimenter des champs nouveaux de la pratique sportive en direction des publics en difficultés (en situation de précarité, développement de la pratique féminine, problèmes d'obésité, personnes handicapées...)
- Favoriser les liens et les échanges européens sur ce type d'initiatives innovantes

Votre ville peut bénéficier d'une expérimentation et être accompagnée pendant 3 ans.

Cet appel à candidature vous intéresse.

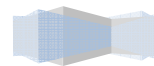
2) Le projet expérimental « Pour une politique d'éducation par le sport en ZUS »

A- L'enjeu :

La finalité du projet, unique à l'échelle du pays, vise à permettre à des personnes habitant dans les quartiers populaires, de pouvoir s'épanouir par et dans la pratique sportive. **L'enjeu du projet réside dans la mise au point de politique(s) publique(s) maîtrisée(s) visant à éduquer par le sport dans les ZUS.**

De nombreux apports sont attendus de cette démarche :

- Contribution à la redéfinition des politiques sportives locales à visées sociales et éducatives, qui aujourd'hui ne sont pas toujours adaptées aux publics
- Réflexion sur l'impact des nouvelles pratiques sportives, peu compétitives et très prisées des publics adolescents (danse urbaine, sport de glisse, sport de combat...)
- Apports de solutions pour la formation des acteurs du sport intervenant dans les quartiers populaires et qui soient adaptées à la demande des publics
- Développement de l'innovation par le sport dans les quartiers, source de progrès social



- Stimulation de la réflexion locale et les liens entre les services au sein d'une collectivité et entre les différents acteurs sur un même territoire
- Construction d'un cadre d'évaluation des projets pertinents

La mise en œuvre de l'expérimentation va favoriser les travaux concernant les aspects suivants :

- Réflexion sur l'implication des partenaires privés sur ce type de programme social par le sport
- Intégration de cette réflexion à l'échelle européenne, de nombreuses problématiques étant communes

B- Principes de l'expérimentation :

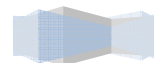
Il s'agit au départ de mettre en place les conditions suivantes :

- Susciter un regroupement d'acteurs issus de différents domaines et structures : associations, écoles, missions locales, centre de ressources du CIV, services municipaux, universités, services de l'état (sous-préfets ville et préfets à l'égalité des chances, DRJSCS), qui peuvent travailler dans le champ sportif ou social, ou intervenant sur le quartier.
- Avoir une collectivité chef de file, partie prenante de l'opération et très impliquée dans le domaine
- Engager une démarche partenariale forte entre les différents acteurs, autour du sport comme facteur de développement et d'épanouissement individuel, afin d'établir et de définir une stratégie commune.

3) Que vous apporte votre candidature ?

En prenant part à cette « expérimentation », votre ville pourra être accompagnée pour travailler sur :

- L'établissement d'un diagnostic précis de ses actions sportives ;
- La mise en place d'un projet d'éducation par le sport avec les techniciens et les élus de différents domaines (sport, jeunesse, éducation, social, santé etc) ;
- L'évaluation de ses projets grâce à la co-construction d'un cahier des charges dès le début de l'action ;
- L'évolution de l'organisation et des objectifs des services municipaux ;
- L'évolution du cadre partenarial avec les associations (sportives, socioculturelles, etc) ;
- La formation initiale et continue de l'encadrement (notamment les éducateurs) ;
- La prise en compte de nouveaux publics, notamment les plus en difficultés.



4) Les engagements à prendre et les conditions à remplir

- La ville s'inscrit volontairement dans une démarche sur 3 ans, et assure le bon déroulement de l'expérimentation sur son territoire
- L'implication doit être partagée par les niveaux techniques et politiques
- La ville, en lien avec l'APELS, pilote le projet sur son territoire
- La ville s'engage à nommer un référent en charge du suivi de l'expérimentation
- La ville s'engage à mettre les moyens (humains, matériels et financiers) pour mener à bien l'expérimentation
- La ville s'engage à participer au financement du projet global d'expérimentation (montant à définir selon la taille de la ville et les attentes exprimées) sur les 3 ans.
- La ville est en territoire ZUS et/ou fait partie des 215 quartiers prioritaires de la dynamique « Espoir Banlieues » et/ou fait partie d'un des territoires suivants : les Bouches du Rhône, le Nord, le Rhône, l'Essonne, la Seine Saint Denis, le Val d'Oise
- Des pratiques organisées et auto-organisées se déroulent sur le territoire de la ville

5) Calendrier prévisionnel

Période	Actions prévues
Mi-avril- 10 juillet 2010	Appel à candidatures des villes
Juillet 2010	Sélection des villes
Septembre-Novembre 2010	Conférence de presse d'ouverture avec les villes Regroupement des référents par ville Diagnostic des villes
Décembre 2010-Mai 2011	Rédaction des projets des collectivités Mise en place des groupes de travail Visite dans une ville européenne Mise en place du blog dédié
Mai-juillet 2011	Regroupement des référents par ville Temps de formation en direction des acteurs impliqués
Septembre 2011-avril 2012	Lancement des actions locales Visite dans une ville européenne Suivi et accompagnement des sites Regroupement des référents par ville
Mai-juin 2012	Regroupement des référents par ville Premier bilan des actions Premier bilan de la formation des acteurs et 2 ^{ème} temps de formation
Juillet 2012-avril 2013	3 ^{ème} rassemblement dans une ville européenne Regroupement des référents par ville 3 ^{ème} temps de formation
Mai-septembre 2013	Evaluation des projets Regroupement des référents par ville
Septembre 2013	Conférence bilan avec les associations d'élus Publication d'un guide pratique

6) Participation villes

Nombre d'habitants	Coût annuel demandé
Moins de 10 000 habitants	9 000 €
10 000 à 30 000 habitants	15 000 €
30 000 à 80 000 habitants	20 000 €
Plus de 80 000 habitants	30 000 €

L'Agence pour l'éducation par le Sport c'est :

- 13 ans d'engagement
- 4 000 associations repérées
- 500 000 bénéficiaires des actions primées
- 100 actions primées par an
- 60 relais locaux bénévoles
- 3 antennes régionales (Nord Pas de Calais, Picardie, Rhône-Alpes et Guyane)

Si vous êtes intéressé, remplissez le dossier de candidature, et renvoyez-le à contact@apels.org ainsi que par courrier à Agence pour l'Education par le Sport, 47 Rue Marx Dormoy - 75018 PARIS

